

*Lettre de Dodieu et Aurès à Chinard.*

Commune-Affranchie, le 8 messidor l'an II de la République Française  
une, indivisible, démocratique et impérissable (26 juin 1794).

## ÉGALITÉ — LIBERTÉ

« Le Président et le Commissaire national près le Tribunal du district de Commune-Affranchie, au citoyen Chinard.

« Nous te prévenons que le Tribunal est plein d'impatience de rendre à la *mémoir* de *Challier* et *Hidins* l'*homage* qui lui est dû à si juste titre et ordonné par l'arrêté des représentans du peuple du 16 octobre (vieux *stile*). En conséquence il a été arrêté que l'installation des *buste* aurait lieu le 28 messidor 16 juillet (vieux *stile*), jour de la mort du vertueux *Challier*, la circonstance du jour rendra cette cérémonie plus touchante et plus auguste. Tu a 20 jours pour achever ton ouvrage nous ne doutons pas de sa perfection connaissant ton zèle et tes talents.

« Salut et Fraternité.

« Signé : Dodieu, premier juge, Aurès. »

(N° 4393 du catalogue de la Bibliothèque Coste, à la Bibliothèque de la ville de Lyon, manuscrit.)

*Explication des figures emblématiques du dessein  
en l'honneur du citoyen Challier.*

« La colonne rostrale dédiée aux Romains vertueux qui attend le portrait des grands hommes de la République.